



**PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES
POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)
Financement additionnel, Avance de préparation IDA V-
3460**

**Unité de Gestion du projet (UGP)
Rue Voula numéro 298 - quartier Plateau des 15 ans
Moungali - Email : contact@pdce-congo.com**

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°006/PDCE/2022

**EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE FORMER ET
D'ACCOMPAGNER LES JEUNES A L'ELABORATION DES PLANS D'AFFAIRES A
BRAZZAVILLE ET A POINTE NOIRE.**

N° du prêt : IDA – 6815 - CG

N° de référence : CG – PDCE – 160 – SC - 2022

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement l'Association International de Développement (AID) (la Banque) sous forme la forme d'un prêt (ci-après dénommé fonds) en vue de financer le coût du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) , et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « **Mission de formation et d'accompagnement des jeunes à l'élaboration des plans d'affaires à Brazzaville et à Pointe Noire** ».
2. Les services de consultant (« Services ») consistent à former et à accompagner les jeunes bénéficiaires du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) à l'élaboration des plans d'affaires dans le cadre du fonds compétitif.
De manière spécifique, il s'agit de:
 - former les jeunes bénéficiaires à l'élaboration des plans d'affaires ;
 - faire un diagnostic sommaire des bénéficiaires potentiels ;
 - élaborer une fiche d'idées des bénéficiaires potentiels ;
 - analyser les investissements proposés par les jeunes;
 - concrétiser les idées commerciales des jeunes en plan d'affaires pertinent et solide ;
 - encadrer à la soumission pour financement ;

- accompagner les bénéficiaires à mettre en œuvre efficacement leurs plans d'affaires conformément aux conventions de financement afférents.

Le fonds compétitif financera les plans d'affaires dans les secteurs d'activités pour lesquels le PDCE a offert des formations. Il s'agit entre autres de :

Mécanique Générale

Menuiserie

Electricité Bâtiment

Mécanique Automobile

Transformation Agro-Alimentaire

Maraîchage

Elevage Porcin

Construction Métallique

Finition Bâtiment

Froid et Climatisation

Maçonnerie

Plomberie

Arboriculture

Elevage Porcin/Aulacodes/Pondeuse/ Elevage Poulet de Chair

Maraîchage

Coupe Couture

Cuisine

Pâtisserie

Restauration

Infographie

Menuisier Alu-PVC-Verre

Menuisier en mobilier, agencement, charpente et couverture (Menuisier Bois)

Menuisier en ouvrages métalliques

Hôtellerie

Transformation Produits Carnes-laitiers-Halieuistiques (Fabrication yaourt et saucisses)

Frigoriste en installation domestique (Froid et Climatisation)

Installateur en équipement sanitaire (Plombier)

Peintre applicateur de revêtement (Staff et décoration)

3. L'Unité de Gestion du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : (i) qualifications pour exécuter

les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, etc.) ; (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent) ; (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculum vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14 ; 3.15 ; 3,16 et 3,17 du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018 relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.
5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.
6. Un Consultant sera choisi selon la méthode « **Qualification de Consultants « QC) »** telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018
7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.**
8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le **31 mars 2022 à 10 h 00 (heures locales)**

Secrétariat du PDCE

A l'attention du Coordonnateur

Unité de Gestion du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE)

Adresse : 298 rue Voula derrière la MUCODEC du Plateaux des 15 ans

Tél : (00242) 06 534 89 39

Email : contact@pdce-congo.com

Le Coordonnateur du Projet,

OKOMBI Auxence Léonard